

Evreux, le 26 novembre 2020

**Aux prêtres et secrétariats paroissiaux
Aux responsables des Services diocésains**

Objet : Points d'attention concernant l'utilisation des outils de visioconférence.

Le diocèse d'Evreux, comme d'autres diocèses, utilisent les outils de visioconférence qui existent sur le marché. Les outils les plus utilisés actuellement sont Microsoft Teams, Google Meet, Skype, Zoom,...

Toute application qui nous permet d'interagir socialement en utilisant une webcam ou un micro expose notre vie privée. Ces applications disposent toutes d'options de paramétrage qui permettent de limiter les risques d'intrusion et de piratage.

Beaucoup de questions nous parviennent concernant l'utilisation de l'outil de visioconférence Zoom. Cet outil a connu un essor considérable lors du premier confinement dû à la pandémie. Créée en 2011, la société Zoom est entrée en bourse en 2019 grâce à son succès grandissant dans le monde professionnel, notamment en Amérique du Nord, avant le début de la pandémie.

Comme tout outil informatique, Zoom n'est pas parfait. Néanmoins, des améliorations importantes ont été constamment apportées ces dernières années, même avant le confinement. Toutes les failles de sécurité mises en évidence avec l'utilisation intense et mondiale de l'application au début du confinement ont été rapidement corrigées. (L'application étant conçue au départ pour des réunions et entretiens professionnels, elle n'avait jamais été utilisée à aussi grande échelle).

Aujourd'hui, Zoom ne semble pas moins fiable que les autres outils actuellement disponibles. Les jeunes et les enseignants connaissent peut-être d'autres logiciels utilisés par leurs établissements, ces logiciels sont développés par le CNED et mis gratuitement à disposition de l'Education Nationale, de ce fait l'utilisation des autres systèmes de visioconférence n'est pas favorisée.

Lorsque l'on organise une visioconférence, quel que soit l'outil utilisé, un certain nombre de précautions doivent être prises afin de limiter au maximum les risques d'intrusion :

- Programmer une réunion plutôt que la démarrer sans planification, cela permet de choisir toutes les options nécessaires à la sécurité : autoriser ou non l'enregistrement par les participants eux-mêmes (attention aux droits à l'image), autoriser ou non le partage de leur propre écran par tous les participants, autoriser ou non l'accès à la réunion avant l'arrivée de l'animateur (option déconseillée pour faciliter la surveillance des accès, ...)

- Communiquer en amont le lien d'accès uniquement aux personnes invitées et non sur des pages publiques (sites internet ou réseaux sociaux)
- Mettre une salle d'attente et ne pas hésiter à refuser l'accès à un nom que l'on ne reconnaît pas
- Demander aux participants de bien s'identifier par leurs nom et prénom (ou groupe/nom/prénom) plutôt qu'un pseudonyme (option « renommer »)

Comme en présentiel, les animateurs (responsables de groupes, catéchistes, animateurs d'aumônerie, ...) doivent être vigilants pour veiller au bon déroulement de la séance.

Les services de la Conférence des Evêques de France préconisent fortement de demander une autorisation parentale écrite pour tous les jeunes mineurs concernés par les activités en visioconférence (à envoyer au responsable de groupe par courriel ou SMS). (Voici un exemple d'une simple autorisation)

Autorisation parentale

Je soussigné(e)

agissant en qualité de (préciser Père, Mère ou Tuteur)

autorise mon enfant

né(e) le

à participer aux activités en ligne proposées par

(nom du groupe, paroisse, ...)

Les risques liés à l'utilisation des logiciels de visioconférence aujourd'hui sont du même ordre que ceux liés à l'utilisation des réseaux sociaux ou des messageries.

Il est important qu'en ce temps de confinement les rencontres se poursuivent et la visioconférence permet cela.

« Internet et les réseaux sociaux [...] constituent une extraordinaire opportunité de dialogue, de rencontre et d'échange entre les personnes, et donnent accès à l'information et à la connaissance. [...] Dans de nombreux pays, internet et les réseaux sociaux représentent désormais un lieu incontournable pour atteindre les jeunes et les faire participer, notamment aux initiatives et aux activités pastorales. » Pape François, *Christus vivit*, n°87.

P. Ludovic Bazin
Responsable de la
pastorale des jeunes

Nathalie Buée
Responsable de
l'aumônerie de
l'enseignement
public

Béatrice Schenckery
Responsable du
catéchuménat

Marie du Vigier
Responsable de la
catéchèse